

Rénovation de l'Aquacap

La piscine l'Aquacap située à Champcevinel va bénéficier d'importants travaux. Ils correspondent aux vices de construction avérés et aux travaux souhaités par les élus pour créer un équipement modèle en matière de sobriété énergétique. La réouverture de la piscine est prévue pour fin 2025 début 2026.

Des vices de construction depuis 2008 : 5M€

Une procédure devant le tribunal administratif

Vices de construction constatés dès l'ouverture en 2008

- › Des vices de construction ont été constatés dès l'ouverture du centre aquatique en 2008 : infiltrations d'eau dans les sous-sols, carrelage au sol très glissant, problèmes de drainage, défauts d'étanchéité des bassins et des plages (notamment à l'extérieur), soucis au niveau de la ventilation, du réseau hydraulique, des gouttières formant des stalactites (de 250 à 350).
- › Ces malfaçons ont entraîné un vieillissement prématurément de l'équipement. Elles sont responsables de fuites estimées à 15 000L/j d'eau.

Un rapport d'expertise évalue ces préjudices liés au coût de l'eau à 156 000€ sur 10 ans.

Rappel des faits

- › 2009, une procédure d'expertise judiciaire est lancée pour faire jouer dans les temps réglementaires les garanties décennales.
- › 2012, un accord est conclu entre l'agglomération, le fabricant et le poseur de carrelage pour proposer une solution anti-dérapante au sol.
- › 2018, une expertise judiciaire conclut à la responsabilité des constructeurs. Des travaux de réparation sont chiffrés à 1,6M€.
- › 2022, un contentieux indemnitaire est engagé devant le Tribunal administratif.

Une étude a été menée avec un maître d'oeuvre pour fixer les factures de réparation. D'autres études complémentaires doivent encore être réalisées, une fois le centre aquatique inoccupé soit à partir du 4 septembre 2023.

De lourds travaux pour réparer les vices de construction et l'usure induite

Une part importante des travaux à réaliser vise à remédier aux malfaçons dans la construction de l'Aquacap

- › réfection de l'étanchéité, sous le carrelage,
- › rénovation d'une partie du matériel en sous-sol (armoires électriques rouillées),
- › réparation des bassins sportifs, extérieurs, bien-être et ludiques. Les élus ont fait le choix de coques en inox, comme pour la piscine Bertran de Born ou celle de Niversac.

Le montant estimé de ces travaux : 5,8M€

Un centre aquatique adapté aux enjeux climatiques

Objectif : viser l'excellence énergétique dès maintenant

Le centre aquatique Aquacap est soumis, comme tous les équipements de + de 1000 m² de l'agglomération à l'application du décret de la loi ELAN : elle impose pour les bâtiments tertiaires, une réduction de la consommation énergétique de 40% en 2030, 50% en 2040 et 60% en 2050.

Fort de leur attachement à répondre à l'urgence climatique, les élus du Grand Périgueux ont choisi de viser dès aujourd'hui l'objectif de 2050. Ce chantier permettra d'atteindre 52% de réduction des consommations énergétiques.

Des travaux peu visibles mais clés pour demain

Une 2^e enveloppe de travaux vise à porter la consommation énergétique du centre aquatique à 380 Kw Hef/m²SHON/an, contre 780 Kw Hef/m²SHON/an aujourd'hui.

Ils consistent à :

- › la réfection complète de l'étanchéité des menuiseries
- › la mise en place d'une ventilation double-flux : la ventilation double-flux diminue significativement les déperditions thermiques d'un bâtiment (20% en moyenne) puisqu'elle préchauffe l'air entrant
- › la mise en place d'ombrières photovoltaïques permettant l'autoconsommation sur la piscine.

D'autres options restent encore à l'étude.

Montant estimé : 3,3M€



Le Grand Périgueux a choisi de recourir à un marché global de performance. Ce type de contrat associe la réalisation et la maintenance afin de remplir des objectifs chiffrés de performance.

Améliorer l'offre de service

Moderne, avec une offre ludique et bien-être à la pointe au moment de sa conception, le centre aquatique de l'Aquacap entend le rester dans le temps. Les travaux permettront également de faire perdurer ce niveau de service.

L'espace accueil sera réaménagé, les vestiaires vont être repensés avec l'ajout d'un vestiaire collectif. Les élus du Grand Périgueux réfléchissent à d'autres améliorations.

Le calendrier prévisionnel des travaux

Septembre 2023-Mars 2024

- › études complémentaires sur site inoccupé (carottage sur les bassins hors d'eau, thermographie, complément d'étude sur le photovoltaïque...)
- › consultation du Marché Global de Performance
- › évacuation du matériel
- › poursuite du contentieux

2024-2025

Travaux

Fin 2025- Début 2026

Réouverture du centre Aquatique



Le calendrier précis et le montant exact de l'opération sont en attente de la phase d'étude complémentaire et de la consultation des entreprises. Le montant de l'opération est estimé à 12M€. Plusieurs subventions ont été sollicitées, en attente de décision : Etat-Direction d'équipement des territoires ruraux (DETR) : 34%/Etat Fonds-vert : 34%/Agence du sport : 12% et Conseil départemental de Dordogne : 36%

Des travaux nécessaires



255 rue Martha Desrumaux
24000 PÉRIGUEUX

ALLO AGGLO
05 53 35 86 00

> CONTACT